

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION

COMMUNE DE LUSIGNY-SUR-OUCHÉ

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 395 du 27 JUIN 2014

Le Préfet,

Maurice

Pascal MAILHOS

Zonage réglementaire :

Zone bleue  Courbes iso-cotes de la crue de référence

Zone rouge Cotes de crue de référence ★

Cours d'eau

MARS 2014

Echelle: 1/5 000e

